



Programme d'accompagnement des communes pour la préservation de la ressource en eau

Territoire concerné

Cercottes



Date de mise en œuvre du projet

Description du projet Objectif Climat 2030

« Objectif Climat 2030 » est un programme d'accompagnement des communes souhaitant s'engager sur la préservation de la ressource en eau.

Au-delà des approches et solutions à diffuser pour améliorer la résilience des territoires, la démarche « Objectif Climat 2030 » vise à mettre en place avec les élus locaux, les agents des collectivités, les acteurs du territoire et les habitants une culture de l'adaptation et du risque afin de mieux prendre en compte les enjeux eau et climat dans les décisions locales.

Sur la base de l'état des lieux, des axes d'adaptation prioritaires sont identifiés pour définir les mesures à mettre en place à court, moyen et long termes pour réduire la vulnérabilité face aux conséquences du changement climatique, permettant ainsi de mener des actions sur :

- La désimperméabilisation des sols et la végétalisation des villes,
- La sobriété et les économies d'eau.

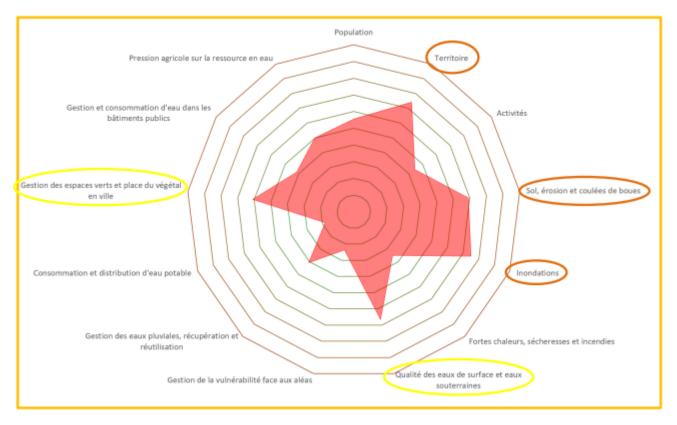
Ces volets complémentaires permettent de traiter la majorité des sujets liés à l'eau et à l'adaptation aux changements climatiques : gestion des eaux pluviales, risque inondation, sécheresse, zones humides, trames verte et bleue, biodiversité...

Ce travail est compilé dans un plan d'actions, qui détaille les actions concrètes à réaliser et fixe également des échéances et des indicateurs permettant leur suivi.

Afin de faciliter la mise en œuvre, des fiches techniques détaillées sont proposées par l'association.

Enfin, tout au long de l'action, il est primordial que les acteurs du territoire s'approprient la démarche et les enjeux du projet, ce qui implique de leur donner des clés de compréhension. Des interventions pédagogiques et ludiques sont organisées à destination du grand public et des jeunes, permettant de renforcer l'implication citoyenne autour du projet. La sensibilisation des habitants se fixe l'objectif de provoquer des prises de conscience et des changements de comportement

Synthèse de l'état des lieux de la vulnérabilité



Proposition de plan d'actions

Sols, érosion et coulées de boues

1.1 • Informer sur les risques liés au retrait-gonflement des argiles

Inondations

- 2.1 ♦ Mettre en place une réserve communale de sécurité civile (RCSC) et mener des exercices (inondation, canicule, feu de forêt...)
- 2.2 Mettre le PCS et le DICRIM à disposition du public sur le site internet de la mairie et sensibiliser les habitants pour réaliser leur « Plan familial de mise en sureté »
- 2.3 Installer des repères de crue
- 2.4 Lancer une étude sur le potentiel de restauration de zones humides de long de la Retrève
- 2.5 Sensibiliser les habitants sur les services écosystémiques

Gestion des espaces verts et place du végétal en ville

- 3.1 Formaliser une liste de végétaux à privilégier pour leur origine locale et leur résistance à la sécheresse
- 3.2 Adapter les pratiques de gestion des espaces verts
- 3.3 A Réaliser un parc arboré pour créer un ilot de fraicheur urbain
- 3.4 Aménager des espaces de fraicheur dans la cour de l'école
- 3.5 À titre exemplaire et pédagogique, aménager un « jardin sec », un « jardin de pluie » et végétaliser une façade

Fortes chaleurs, sécheresses et incendie

- 4.1 Sensibiliser les habitants en communiquant sur les solutions pour adapter leurs habitations au changement climatique
- 4.2 Inciter les entreprises à la réalisation de « toitures fraîches »

Gestion de la vulnérabilité face aux aléas

5.1 • Compléter le PCS et le DICRIM pour répondre à de nouveaux enjeux liés au changement climatique

Gestion des eaux pluviales, récupération et réutilisation

- 6.1 Communiquer sur les différentes façons d'infiltrer ou récupérer l'eau pluviale
- 6.2 Organiser un groupement d'achat de récupérateurs d'eau de pluie

Gestion et consommation d'eau dans les bâtiments publics

7.1 Installer des récupérateurs d'eau de pluie pour l'arrosage des espaces verts

Consommation et distribution d'eau potable

8.1 • Sensibiliser les habitants sur les économies d'eau

Avec le soutien de





L'agence de l'eau Loire-Bretagne

La région Centre-Val de Loire